

dans ce département d'outre-mer qui est aussi la seule des régions dites ultrapériphériques de l'Union européenne à être située en Amérique du Sud.

L'enseignement du néerlandais s'y est développé relativement récemment, du fait de l'arrivée de Surinamais ayant fui la guerre civile qui avait ravagé leur pays dans les années 80 du siècle dernier. Les locuteurs du néerlandais vivant sur les bords du fleuve Maroni, qui détermine la frontière avec le Surinam, sont en grande partie issus de ces groupes de réfugiés. Aujourd'hui, le néerlandais s'y pratique au côté de langues créoles telles que le Sranan (surinamais à base lexicale anglaise) et le Bushi Nengé (langue des Noirs marrons), des dialectes utilisés comme langues véhiculaires, comportant aussi nombre de mots dérivés du néerlandais.

Ils sont parlés par une population cosmopolite de métis, d'Amérindiens, d'Asiatiques et d'Européens. Les échanges avec le Surinam, non seulement économiques mais avant tout humains - le fleuve Maroni est moins une frontière qu'une voie naturelle de passage - jouent un rôle important dans la diffusion de ces langues, y compris du néerlandais. Si les Surinamiens viennent travailler en Guyane ou s'y faire soigner, les Guyanais se rendent également au Surinam pour s'y procurer certaines denrées, y travailler ou y séjourner. Au plan linguistique, la cohabitation et le mélange entre les langues créoles et les langues européennes caractérisent ces échanges de manière plus complexe que sur l'ancien continent. L'apprentissage du néerlandais doit de la sorte s'accommoder de ce plurilinguisme bigarré.

Le néerlandais est enseigné en Guyane dans le primaire et le secondaire. Les principaux centres se situent le long du fleuve Maroni: il s'agit de Saint-Laurent-du-Maroni, la seconde ville de Guyane, sise vis-à-vis de la ville d'Albina au Surinam, puis, en remontant le fleuve, d'Apatou et de Grand-Santi, des localités plus isolées qui ne sont accessibles qu'en pirogue ou par avion. Plus près de la côte atlantique, le néerlandais est aussi enseigné à

Publié dans *Septentrion* 2016/2.

Voir [www.onserfdeel.be](http://www.onserfdeel.be) ou [www.onserfdeel.nl](http://www.onserfdeel.nl).

## NÉERLANDISTIQUE



### ***Le long du fleuve : perspectives pour l'enseignement du néerlandais en Guyane***

Le retour en 2013 des concours d'aptitude à l'enseignement secondaire (CAPES) destinés aux enseignants de néerlandais en France<sup>1</sup> a mis en lumière l'intérêt suscité par l'apprentissage et l'enseignement de la langue dans l'ouest de la Guyane, la région frontalière avec le Surinam. Chaque année depuis, des candidats en provenance de Guyane se présentent au concours. En 2014 et 2015, deux enseignantes exerçant dans cette région ont été admises à l'issue des épreuves orales, une première dans l'histoire des concours de néerlandais. Originaires du Surinam, leur parcours met en lumière les spécificités et les difficultés de l'enseignement de la langue



En bateau de Saint-Laurent-du-Maroni (Guyane) à Albina (Surinam).

Mana. Les dernières statistiques concernant l'enseignement secondaire font état de 1 095 apprenants dont 241 en langue vivante 1; les trois quarts des élèves suivent des cours de néerlandais au collège; au lycée, la langue est moins choisie. Globalement, ces chiffres représentent environ 25% du nombre d'apprenants du secondaire que l'on recense dans l'académie de Lille, la seule académie de France métropolitaine où le néerlandais est enseigné de façon systématique. À la lecture de ces quelques données, on s'aperçoit que le néerlandais reste confiné dans une aire géographique limitée en Guyane, où il est en quelque sorte appris dans le contexte d'une langue régionale. La relative déperdition d'effectifs au lycée peut être due à l'absence de perspectives au-delà de l'enseignement secondaire mais également à un manque de ressources pédagogiques; cette situation est amenée à s'améliorer par la mise en place de formations spécifiques pour la dizaine d'enseignants en poste actuellement, lesquels sont presque tous des Surinamiens d'origine. La plupart ont suivi une formation généraliste d'instituteur sans rapport avec la didactique des langues vivantes; les difficultés que

rencontrent ces enseignants, dont la motivation s'est exprimée par leur persévérance dans les concours professionnels, sont parfois liées à des obstacles administratifs inattendus; ainsi, leurs élèves ne disposent pas de manuels d'apprentissage car les établissements scolaires ne peuvent en commander chez des éditeurs hors de France. L'académie de Guyane a pris conscience de l'importance de l'enseignement du néerlandais pour la région en désignant récemment une chargée de mission pour l'encadrement pédagogique des professeurs. En collaboration avec l'inspection de l'anglais ont été mises en place des formations à l'élaboration structurée de séquences de cours, à l'évaluation des enseignements et aux méthodes d'apprentissage actionnelles et communicatives, destinées à favoriser l'autonomie active des apprenants dans des situations langagières concrètes. Des échanges avec des établissements secondaires du Surinam, offrant une période d'immersion dans la langue respective - le néerlandais pour les Guyanais, le français pour les Surinamiens - devraient contribuer à motiver les élèves dans la poursuite de l'apprentissage du néerlandais au lycée. Ainsi, un jumelage a été

proposé entre le collège d'Apatou et son équivalent à Paramaribo (la capitale du Surinam), dont la presse locale s'est fait l'écho. Un projet de collaboration avec les professeurs de néerlandais au Surinam est également en cours de préparation, afin de mettre sur pied des observations croisées et d'harmoniser les pratiques pédagogiques. Dans une société guyanaise en pleine expansion démographique, l'apprentissage de la langue néerlandaise confronte ses responsables à un défi passionnant, au sein d'un environnement multilingue et pluriculturel dont il s'agit d'assimiler les codes et les usages, fort éloignés des normes scolaires européennes.

### **Dorian Cumps**

1 Voir *Septentrion*, XLIV, n° 4, 2015, pp. 80-81.